dinales de Prudence, de Justice, de Force et de Tempérance, et celles qui leur sont affiliées, ont existé à un degré héroïque dans le cas et en vue de la fin dont il s'agit?

(Traduction)

Elle est connue de tous cette sentence de la Sainte Ecriture: "Dieu a choisi pour confondre les forts ce qui était faible au gré du monde" (I Cor, I 27). La vérité de cette parole a éclaté dès le commencement de l'Eglise, mais elle nous apparaît d'une façon merveilleuse dans la présente cause. Il est question, en effet, d'une femme, du nom de Marguerite Bourgeoys, née à Troyes, en France, le septième jour d'avril, l'an du salut 1620, qui, sur l'ordre de Dieu, oubliant son sexe et sa frêle consitution, d'abord seule, puis avec quelques compagnes choisies, auxquelles elle donna le nom de Sœurs de Notre-Dame, souffrit de rudes épreuves pour former selon la règle de la foi chrétienne les mœurs des hommes vivant dans les régions du Canada, digne tant par la grandeur de son courage que par ses voyages et ses travaux, de paraître reproduire la vie et la pratique de l'apôtre Paul.

Fort remarquable fut sa piété envers la Très-Sainte Eucharistie, vers laquelle, comme poussée par une impulsion de l'Esprit-Saint, elle était très ardemment entraînée, s'efforçant tout d'abord de faire rendre par tous un culte singulier à un si grand Sacrement.

Ayant contracté une maladie pour s'être dévouée au salut d'une sœur qu'on croyait devoir être utile à sa communauté, elle s'endormit très-saintement en Dieu à l'âge de quatre-vingts ans. Dès que la nouvelle de sa mort fut répandue, les Canadiens la pleurèrent plus que des fils une mère, déclarant que, en vertu de son rôle spécial envers l'Eglise, elle était bienheureuse, et la mère très-aimante de la colonie.

Cette opinion de sa sainteté s'étant accrue de jour en jour, on entreprit de promouvoir la cause auprès de la Sacré Congrégation des Rites. Après donc avoir recueilli les preuves et tous les autres documents exigés par la règle du droit, une triple procédure concernant les vertus héroïques de la Vénérable Marguerite Bourgeoys fut institué : d'abord, dans l'assemblée anti-